

Pandémie covid 19

Les ASCT devraient palier l'incompétence de l'Etat ? Pour FO c'est non !



Depuis le début de la crise sanitaire, gouvernement et Direction ont largement montré que toutes leurs décisions n'étaient pas guidées par la pandémie mais par la pénurie. Absence de masques aux normes FFP2, manque de gel hydro alcoolique, absence de lingettes virucides, etc....



Tout cela a conduit la Direction à réécrire au jour le jour les règlements, à « suspendre » les référentiels adaptés à la situation, et à envoyer les collègues travailler sans tous les moyens de protection.

Pour FO, le mot d'ordre a toujours été, et restera le même : Prudence, protégez vous, ne vous mettez pas en danger.

La mission de Service public qui est la nôtre et dont le gouvernement se souvient par enchantement en ces temps de crise sanitaire ne doit pas se faire au détriment de notre propre sécurité.

Jusqu'à maintenant, les préconisations concernant les gestes barrières et la distanciation sociale, imposées par les autorités de santé, pouvaient être respectées uniquement par le peu de trains et le peu de voyageurs.

Avec l'annonce du déconfinement, des centaines de milliers de voyageurs vont chaque jour emprunter de nouveau nos trains. Les mesures gouvernementales sur les transports en commun sont tout simplement inapplicables, même le patronat des transports collectifs, dont la SNCF, l'a écrit au Premier Ministre. Ce ne sont pas des petits ronds à la peinture blanche sur les quais qui vont nous rassurer.

Par la voix du ministère de l'intérieur lors de la conférence de presse du 7 Mai, il a été décidé par le gouvernement que tout agent assermenté sera en droit de verbaliser.

Verbaliser quoi ? :

- ◆ L'absence de masques ?
- ◆ Une attestation de déplacement comme le prédisent les médias ?
- ◆ Un foulard noué autour du nez et de la bouche sera-t-il considéré comme une infraction ?

Dans cette situation nous serions exposés par manque de gestes barrières.

De même, verbaliserons-nous:

- ◆ Le voyageur qui ne laisse pas un siège sur deux libre ?
- ◆ Et ceux qui seront debout, en ont-ils le droit ?

Trop de sujets sont sans réponse à ce jour. Aux vues des risques sanitaires, l'à peu près ne doit pas être de mise. Les décisions prises sont une mise en danger délibérée des ASCT.



On nous envoie travailler sans protection. Les masques qui nous sont fournis à l'heure actuelle sont-ils plus efficaces que ceux utilisés lors de la grippe H1N1 qui avait tuée moins de personnes ? Nous n'avons aucune réponse à ce sujet. **Seul le masque FFP2 est reconnu dans le code du travail...** Et maintenant on nous ajoute le risque d'agression en nous demandant de verbaliser le non-respect des mesures gouvernementales... Malgré les effets d'annonce, et leurs contraires : « Il y aura plus de filtrage des forces de l'ordre dans les gares selon nos dirigeants, et il y en aura en fonction des lieux selon les médias. ».

Au vu des éléments cités ci-dessus, et comme le prévoit l'article L 4131-1 du code de travail, « le travailleur alerte immédiatement l'employeur de toute situation de travail dont il a un motif raisonnable de penser qu'elle présente un danger grave et imminent pour sa vie ou sa santé ainsi que de toute défectuosité qu'il constate dans les systèmes de protection ».

Alors : NON les ASCT n'ont pas à se sacrifier pour mettre en place un faux-déconfinement dont le seul but est de confiner les gens au travail.

ET : OUI à un vrai déconfinement, impliquant de fait les masques et le gel hydroalcoolique en nombre suffisant, gratuits et distribués à toute la population, des vraies campagnes de dépistage, et pas un pseudo-dépistage qui ne sera appliqué qu'aux personnes présentant des symptômes, et de véritables équipements de protection individuelle pour les ASCT.